



CENI

**DISCOURS DU PRESIDENT DE LA CENI DU BURUNDIA
L'OCCASION DE LA RENCONTRE AVEC LES PARTIS
POLITIQUES**

Bujumbura

Snack Bar « La Détente », le 11 octobre 2013

Honorables Parlementaires,

Mesdames, Messieurs les Présidents et Représentants des partis politiques,

Mesdames, Messieurs les Représentants des médias publics et privés,

Distingués invités,

Mesdames, Messieurs,

1. Après notre réunion du 22 janvier 2013 qui fut placée sous les signes de la prise de contact avec les différents partenaires électoraux, nous nous retrouvons aujourd'hui dans cette belle salle de « La Détente » pour projeter un regard commun sur le rendez-vous électoral de 2015.

Au nom de la Commission Electorale Nationale Indépendante du Burundi et en notre nom propre, nous tenons d'abord à vous remercier pour avoir encore une fois, bien voulu répondre à notre invitation. Votre présence est une marque de soutien au dialogue ô combien utile et nécessaire entre la CENI du Burundi et les acteurs politiques que vous êtes.

C'est aussi un signe éloquent de votre engagement personnel et collectif dans la bonne préparation et la réussite du processus électoral de 2015.

2. Lors de cette rencontre de janvier 2013, la CENI s'est engagée devant vous à rester à l'écoute de tous les partenaires électoraux en général et des partis politiques en particulier. Elle a en outre promis sa disponibilité et son ouverture d'échanger régulièrement avec vous, sur toutes les phases du processus électoral et des préparatifs liés aux élections de 2015.
3. Nous maintenons et réitérons cet engagement devant vous. Nous restons attachés et sensibles à votre qualité de principaux animateurs de la vie politique nationale et du débat démocratique contradictoire.

La rencontre d'aujourd'hui se veut davantage informative. La CENI souhaite vous faire part de ses activités depuis la rencontre de janvier 2013, ses attentes, et enfin, les chantiers en cours.

Nous espérons que les échanges sur ces questions vont aboutir à un éclairage réciproque permettant une lecture et une compréhension communes de la conduite des préparatifs du processus électoral de 2015. Naturellement, les gros chantiers sont programmés pour 2014 et 2015.

Encore une fois, point n'est besoin de rappeler que la CENI seule ne peut rien dans la conduite du processus électoral. Elle a et elle aura toujours besoin de l'appui de tous les acteurs électoraux et plus spécialement des partis politiques.

4. Comme vous le savez tous, l'évaluation du processus électoral de 2010 par différents acteurs électoraux, a entre autres mis en évidence, la nécessité d'amender le Code Electoral pour pouvoir améliorer le processus électoral de 2015. Cette évaluation a notamment mis en relief la question du « marathon électoral », le débat sur l'usage du bulletin de vote unique ou multiple, l'absence des juridictions pour la gestion du contentieux électoral, la question de la prise en charge des mandataires des partis politiques ou candidats indépendants, la contradiction de certaines dispositions du Code Electoral relatives aux listes bloquées et à la cooptation, l'absence de sanctions administratives dissuasives, la question du financement des élections, etc.



Distingués invités,

Mesdames, Messieurs,

5. Tenant compte de ces préoccupations, la CENI du Burundi a contribué à la proposition d'amendements du Code électoral sur ces différents points. Ces propositions d'amendements ont été transmises aux Plus Hautes Institutions de la République.

La CENI a également pris part aux différentes rencontres des acteurs politiques, comme celle organisée par le Bureau des Nations Unies au Burundi du 11 au 13 mars 2013 sur le processus électoral au Burundi. A l'issue de cette rencontre de Bujumbura, une Feuille de Route vers les élections de 2015 a été convenue par les acteurs politiques en vue de créer un environnement favorable pour la tenue des prochaines élections. Nous saluons et félicitons encore une fois les initiateurs de ce dialogue et les responsables politiques burundais qui ont pris à ce débat qui fait avancer la démocratie et la culture électoral dans notre pays.

6. Parmi les éléments de la Feuille de Route figurent notamment la création d'un environnement sécuritaire propice à la tenue des élections libres et apaisées (point 3). La création de cet environnement relève aussi bien de la responsabilité du Gouvernement et des Institutions que des partis politiques (que représentez), la société civile, les confessions religieuses et les médias. Naturellement, nous n'oublions pas de mettre en relief le devoir de tolérance mutuelle entre les fils et les filles de ce beau pays que nous voulons tous en paix.

Distingués invités,

Mesdames, Messieurs,

7. Les attentes légitimes de la Commission électorale sont régulièrement rappelées aux gestionnaires du pays : l'adoption d'un Code électoral consensuel, à promulguer au plus tard décembre 2013, revient comme un credo dans tous les entretiens de la CENI avec les Plus Hautes Autorités de la République.

La CENI a appris avec une grande joie que le projet de Code Electoral a déjà été analysé en Conseil des Ministres. Nous attendons et souhaitons que ce projet de Code électoral soit prochainement analysé par le Parlement.



8. Dans le cadre du suivi de la Feuille de route, la CENI a en outre pris part du 22 au 25 mai 2013 aux travaux de l'Atelier de Kayanza. Cette importante rencontre réunissant les différents acteurs politiques burundais fut conjointement organisée par le Ministère de l'intérieur et le Bureau des Nations Unies au Burundi : elle portait sur l'analyse des propositions d'amendements du Code Electoral.

A l'issue de cette rencontre de Kayanza, un consensus a été dégagé sur plusieurs points essentiels à intégrer dans le Code Electoral lors du processus de son amendement. Parmi ces points nous pouvons citer « le groupement de certains scrutins » et « l'introduction de l'usage du bulletin de vote unique ».

Distingués invités,

Mesdames, Messieurs,

9. A quoi s'attelle la Commission électorale aujourd'hui ?

La CENI vient d'élaborer un document de Projet d'Appui au Cycle Electoral de 2015 en collaboration avec des experts dépêchés par les Nations Unies. Ce document se base sur l'évaluation des besoins et du coût financier des élections de 2015. Il a déjà fait objet d'échanges lors des séances de travail entre la CENI et la Mission des Nations Unies d'évaluation des besoins (NAM ou Needs Assessment Mission) qui a séjourné au Burundi du 2 au 12 septembre 2013. Ce document de Projet d'Appui au Cycle Electoral de 2015 (PRODOC 2015) est en cours de finalisation.

La CENI est donc aujourd'hui en attente de deux précieux outils qui déclenchent véritablement les préparatifs des élections de 2015 : j'ai cité ici le Code Electoral amendé et promulgué et le PRODOC 2015.



10. La complexité de la gestion du processus électoral nécessite l'engagement de tous les intervenants. La CENI attend du Gouvernement, la disponibilisation du cadre légal des élections et la signature prochaine du Document de Projet d'Appui au Cycle Electoral de 2015.

Nul n'ignore que les éventuelles innovations du Code Electoral, comme le groupement de certains scrutins, l'introduction de l'usage du bulletin vote unique, nécessitent un temps suffisant d'éducation civique et électorale.

Au demeurant, la CENI profite de cette occasion pour vous demander, chacun en ce qui le concerne, de faire un plaidoyer auprès des Institutions habilitées pour que le Code Electoral soit adopté et promulgué au plus tard le 31 décembre 2013 et que le Document de Projet d'Appui au Cycle Electoral (PRODOC) soit signé dans les meilleurs délais dès qu'il sera finalisé.

11. Ces outils de programmation et de planification des activités électorales permettent à la CENI d'enclencher directement le processus de mobilisation de fonds. Les premiers fonds obtenus vont servir aux activités préliminaires de Révision générale du Fichier Electoral ainsi que d'Education Civique et Electorale.

La Révision générale du Fichier Electoral pour les élections de 2015 consiste en l'actualisation de la cartographie électorale, en l'enrôlement de la population en âge de voter. Ce travail technique de grande envergure conduit au traitement informatique des données collectées sur les futurs électeurs à travers tout le pays jusqu'à la production des documents électoraux comme les cartes d'électeur et les listes électorales.

Comme activités préliminaires, la Cartographie électorale consiste en la consolidation des anciens centres d'inscription et en l'identification de nouvelles infrastructures devant servir de lieux d'enrôlement des électeurs, d'affichage des listes électorales provisoires et de bureaux de vote pour les élections de 2015.

Ces activités sont précédées et accompagnées par des séances d'éducation civique et électorale en partenariat avec les différents acteurs électoraux.



Distingués invités,

Mesdames, Messieurs,

12. Au regard des activités en perspective, et compte tenu de votre rôle-clé dans la réussite du processus électoral, nous vous invitons dès aujourd'hui à suivre de près toutes les activités préparatoires de ce grand rendez-vous historique pour notre pays.

Nous apprenons que le Ministère de l'intérieur a déjà entrepris des activités d'octroi de la Carte Nationale d'Identité biométrique. Nous vous invitons à mobiliser vos militants respectifs à chercher ces cartes d'identité nationale. Ces dernières sont nécessaires pour l'enrôlement des électeurs. Nous sollicitons votre implication pour la réussite de cette activité d'octroi de la carte nationale d'identité qui ouvre la porte à toutes les activités électorales qui vont suivre.

13. La CENI a besoin de temps suffisant pour la vulgarisation des textes électoraux à la population en général et aux différents acteurs électoraux en particulier.

En matière électorale, le temps est une ressource précieuse ; il facilite la formation confortable des membres des Commissions Electorales Provinciales Indépendantes (CEPI), des Commissions Electorales Communales Indépendantes (CECI), des Bureaux de vote et des différents agents électoraux.

Le temps est aussi utile et précieux pour vous, Responsables des partis politiques. Vous avez besoin du temps pour communiquer à vos militants les procédures de vote et surtout le spécimen du bulletin de vote pour l'identification facile de votre insigne sur le bulletin de vote. Pour y arriver, le concours de tout le monde est incontournable.

14. Après ce tour d'horizon des activités de la CENI, il sied de rappeler que la création d'un environnement politique apaisé demeure un préalable pour l'organisation et la tenue des élections de 2015. La CENI reste convaincue que les Responsables des partis politiques que vous êtes, ont un rôle capital à jouer.

Nous vous exhortons de vous investir dans la sensibilisation de vos membres et militants pour en faire les acteurs actifs de la paix et de la tolérance dans tous les quartiers et collines du Burundi. Un accent particulier doit être mis sur l'encadrement de la jeunesse affiliée aux partis politiques.

La CENI quant à elle réitère son engagement à associer les partis politiques à toutes les étapes du processus électoral.

A cet effet, la mise en place d'un Mécanisme d'échange régulier entre la CENI et les partis et acteurs politiques s'avère urgente.

Nous attendons vos propositions.

C'est sur ces paroles teintées d'optimisme qui nous projettent vers l'avenir que nous souhaitons à tous les Présidents et Représentants des partis politiques présents de fructueux moments d'échanges et de dialogue sur le rendez-vous électoral de 2015.

Vive la paix au Burundi !

Vive la démocratie au Burundi !

« Ensemble pour les élections libres, apaisées, transparentes et inclusives » !

Je vous remercie pour votre aimable attention

